

L'ÉCHO du Parc

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI !

UNE MONNAIE LOCALE QUI PREND RACINE



N°77/ JUIN - SEPTEMBRE 2018

AUFFARGIS / BAZOCHES-SUR-GUYONNE / BONNELLES / BOULLAY-LES-TROUX / BULLION / CERNAY-LA-VILLE
CHÂTEAUFORT / CHEVREUSE / CHOISEL / CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES / COURSON-MONTELOUP
DAMPIERRE-EN-YVELINES / FONTENAY-LÈS-BRIIS / FORGES-LES-BAINS / GALLUIS / GAMBAIS / GAMBAISEUIL / GIF-SUR-YVETTE / GOMETZ-LA-VILLE
GROSROUVRE / HERMERAY / JANVRY / JOUARS-PONTCHARTRAIN / LA CELLE-LES-BORDES / LA QUEUE-LEZ-YVELINES / LE MESNIL-SAINT-DENIS
LE PERRY-EN-YVELINES / LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE / LES BRÉVIAIRES / LES ESSARTS-LE-ROI / LES MESNULS / LES MOLIÈRES / LÉVIS-SAINT-NOM / LONGVILLIERS
MAGNY-LES-HAMEAUX / MAREIL-LE-GUYON / MÉRÉ / MILON-LA-CHAPELLE / MONTFORT-L'AMAURY / POIGNY-LA-FORÊT / RAIZEUX / RAMBOUILLET
ROCHFORD-EN-YVELINES / SAINT-FORGET / SAINT-LAMBERT-DES-BOIS / SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE / SAINT-RÉMY-L'HONORÉ / SENLISSE / SONCHAMP
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD / SAINT-LÉGER-EN-YVELINES / VAUGRIGNEUSE / VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES



L'Écho du Parc > juin à septembre 2018 - n°77

Directeur de la publication : Anne Le Lagadec. **Président de la commission communication :** Guy Poupart.

Rédacteur en chef : Virginie Le Vot. **Comité de rédaction :** Virginie Le Vot, Hélène Binet, Patrick Blanc, Anne Le Lagadec, Pierre Lefèvre, Delphine Thebault, Sophie Martineaud, Cécile Couturier.

Ont participé à ce numéro : JM. Allirand, R. Artiges, C. Giobellina.

Pour l'équipe du Parc : X. Stephan, J. Tisseront, B. Houguet, B. Rombauts, M. Dumazeau, S. Dransart, M. Doubre, A. Mari, J. Bureau.

Création, mise en page : Alain Junguené - www.emaginere.fr.

Impression : Wauquier impression. Imprimé sur papier sans chlore garanti FSC.

Photographies : couverture : Illustration G. Le Berre, O. Marchal, N. Van Ingen, S. Biet, Phileas photo, H. Binet, V. le Vot. Parc naturel régional Château de la Madeleine - Chemin Jean-Racine - 78472 Chevreuse Cedex - Tél. : 01 30 52 09 09.

www.parc-naturel-chevreuse.fr. Fédération des Parcs naturels régionaux de France : www.parc-naturels-regionaux.fr



▲ Le trail des lavoirs, une course pour découvrir le patrimoine du Parc.

Le Parc naturel de Chevreuse est une collectivité soutenue financièrement principalement par la Région Ile-de-France.



Travailler et consommer près de chez vous ?

Les Parcs naturels régionaux ont deux grands objectifs qui guident leur action : la valorisation des espaces naturels et l'aménagement du territoire.

C'est à ce titre que le Parc apporte son soutien à la création de centres de « coworking », ou centres de télétravail, qui se multiplient depuis quelques années afin de permettre à des salariés éloignés de leur lieu de travail de travailler à distance une ou deux journées par semaine pour réduire leurs déplacements. Des travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs, créateurs de start-up viennent aussi y trouver des conditions de travail plus économiques, y accroître leurs réseaux, y développer leurs compétences et leurs projets.

On a pu penser que les espaces ruraux n'avaient pas la taille critique en nombre d'habitants pour permettre à des espaces de télétravail de s'y installer durablement. Notre Parc est en train de démontrer le contraire. Le 50 à Méré est une réussite qui a même eu les honneurs d'une visite de la ministre du travail, Muriel Pénicaud, en avril dernier, venue se rendre compte par elle-même du quotidien d'une dizaine de télétravailleurs. Bientôt, un autre espace va voir le jour à Jouars-Pontchartrain, également aidé par le Parc, qui proposera à côté d'un nouveau brasseur, un espace de *coworking* et des salles de réunion.

La Région Ile-de-France soutient financièrement la création de ces « tiers-lieux » et donne l'exemple en encourageant ses agents régionaux à pratiquer le télétravail, en particulier depuis le déménagement de l'hôtel de Région à Saint-Ouen.

Quand on travaille près de chez soi, pourquoi ne pas acheter également près de chez soi ? Depuis 20 ans, le Parc a accompagné la création ou la modernisation de 420 entreprises, artisans, artisans d'art, commerçants. Ce sont autant de boutiques et d'ateliers qui font vivre notre territoire, auxquels il faut bien sûr ajouter les agriculteurs qui vous proposent des produits de qualité.

Dans quelques mois, une monnaie locale, La Racine, création d'une association d'habitants de la Vallée de Chevreuse va être mise en circulation à l'instar de l'Eusko au Pays basque et de bien d'autres. Fidèle à sa mission d'expérimentation, le Parc soutient cette initiative dont il faudra tirer le bilan. Et si nous donnions tous un petit coup de pouce supplémentaire à notre économie locale en utilisant cette monnaie ?

Les Parcs naturels régionaux ne sont pas des « réserves d'indiens », ce sont d'abord des lieux de vie.

Yves Vandewalle

Président du Parc naturel régional
de la Haute Vallée de Chevreuse



Visite officielle au 50,
espace de co-working à Méré.

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

02 Dans les communes

HABITER LE PARC

04 Mobilité : les alternatives
font du chemin

05 En attente



INITIATIVES

13 Se faire aider pour créer
ou rénover son commerce,
mode d'emploi !

14 Agriculture de poche

16 Hôtel le Barn,
une parenthèse enchantée



06 Ors, Terre précieuse

08 La Racine, une monnaie locale
pour enrichir le territoire

10 Verger, jardins et parc
botanique, trois leçons
d'agroécologie



DÉCOUVERTE

20 Quand les artistes mettent
en lumière le patrimoine

22 Comment enrayer le déclin
des oiseaux ?

AGENDA P24

LES RENDEZ-VOUS DU PARC





Curieux de nature (petits et grands)

réjouissez-vous !

L'équipe des guides de Parc accueille une nouvelle recrue ! Solen Boivin rejoint Sylvaine Bataille et Carole Perez pour vous proposer un choix de balades pédagogiques encore plus vaste. Naturaliste depuis plus de 20 ans, docteur en biologie, passionnée par les petites bêtes qui peuplent notre environnement, Solen intervient déjà dans plusieurs communes du Parc pour des ateliers nature, des sorties scolaires, des randonnées thématiques, etc. Sa recette : mêler une approche ludique et créative à la découverte de la nature. Jetez un œil sur son blog <https://sortiesnature78.com>, vous allez à coup sûr vouloir vous inscrire à une prochaine balade !



Tous à Meridon pour un rendez-vous gourmand

C'est une première et c'est incontournable !

Le 24 juin de 12h à 19h, si vous ne saviez pas encore ce que vous alliez faire, la réponse se trouve au château de Méridon à Chevreuse. On se régale d'avance vu la liste des producteurs locaux présents. Au programme de cette escapade gourmande, un marché mais aussi des ateliers, des animations et un déjeuner champêtre préparé par la cheffe cuisinière du château Stéphanie Duguey dont la saveur des mets sera sublimée par le parfum extraordinaire de nos plantes sauvages choisies et cueillies par Stéphane Lorient, animateur patrimoine du Parc. Ce rendez-vous festif et délicieux est organisé par le Rotary club de Chevreuse et sa Vallée au profit d'œuvres caritatives soutenues par l'association.



60 classes fêtent la magie de la nature au Centre d'initiation nature des Hauts-Besnières

Chaque fin d'année scolaire, la mission Education à l'environnement du Parc invite les classes auprès desquelles elle est intervenue durant l'année, à assister à un événement festif original. Il s'est déroulé du 4 au 8 juin dans le cadre magique de la forêt de Rambouillet. « Une soixantaine de classes a réalisé cette année des projets sur l'environnement, sur nos patrimoines naturels et culturels, explique Frédéric Pouzergues, chargé de mission. Parmi elles, 22 ont exposé leurs productions. Les enfants des classes participantes sont venus découvrir le temps d'une demi-journée, le travail des autres classes par le biais d'un petit rallye ludique. Le CIN étant situé au cœur d'un cadre naturel très riche, nous leur avons proposé également une activité de découverte nature. »



L'Agora à La Celle-les- Bordes,

Le nouveau lieu pour consommer mieux

Le réseau des épicerie participatives Monépi poursuit son implantation dans les Yvelines et en France. On en compte 12 à ce jour. Le concept de ce circuit de distribution alternatif est né dans notre Parc à Châteaufort en 2016 et repose sur une organisation collaborative : les adhérents bénévoles assurent eux-mêmes la sélection, l'approvisionnement et la vente des produits. Sont privilégiées les productions proches (75 % se situent dans un périmètre de 20 km), de saison et bio de préférence. Pas d'engagements : on commande à son rythme et selon ses besoins. Pas d'intermédiaires, ni de frais de gestion : ce sont les 2h par mois que chaque adhérent donne qui font tourner la boutique. Dernière née en septembre 2017, L'Agora située derrière la mairie de La Celle-les-Bordes et qui rassemble près de 50 familles adhérentes.

www.monepi.fr/lagora

Rêveries au fil de l'Yvette

Symphonie de couleurs et d'émotions au fil de l'eau et de la promenade des Petits ponts à Chevreuse. La partition composée à l'occasion du Mois Racine, nouvel événement proposé par la ville de Chevreuse, a parsemé de notes visuelles, musicales et verbales le cours de début juin. Ce superbe site de balade a été ponctué d'installations flottantes, d'œuvres imprimées sur bâches et, lors du week-end de Pentecôte, de spectacles créés par une trentaine d'artistes plasticiens, comédiens et musiciens de l'association Hélium. Une flânerie onirique très réussie.

On retrouvera les artistes Hélium lors du traditionnel Parcours entre leurs ateliers les week-ends du 6-7 et du 13-14 octobre 2018 dans près d'une trentaine de communes du Parc et alentours.

Vélo boulot (ou rando) dodo La maison de l'éco-mobilité ouvre cet automne à St-Rémy-lès- Chevreuse

Le projet se concrétise enfin ! Le site de l'ancienne maison du garde-barrière située 30 rue de la République / chemin de Coubertin près de la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse se transforme en maison de l'éco-mobilité. Elle abritera un espace d'accueil touristique, des abris à vélo sécurisés (avec abonnement pour les usagers du RER) et un service de location de vélo et de voitures électriques mais aussi des services d'entretien et de réparation de vélos.

www.parc-naturel-chevreuse.fr



Au revoir Bernard, bonjour Anne

Anne Dufils, jeune architecte diplômée de l'État, prend le relais de Bernard Rombauts au sein de l'Atelier d'architecture du Parc. A l'heure de la retraite, Bernard s'en va dessiner une nouvelle page de vie au milieu des siens et de ses multiples passions. Anne s'apprête à assurer avec les mêmes qualités d'écoute et de créativité que son prédécesseur la mission bien connue des habitants et des communes (avec près de 300 conseils aux particuliers par an, on totalise plus de 6 000 projets de particuliers conseillés par l'architecte du Parc !) L'atelier créé par Bernard en 2000 compte aujourd'hui six personnes qui couvrent les domaines de l'éco-habitat, des conseils, du paysage et de l'urbanisme.

Quand Bernard évoque le parcours qu'il a mené au Parc durant près de 22 ans – citons entre autres la restauration du Moulin d'Ors, la rédaction de trois guides devenus des références (éco-habitat, recommandations architecturales, couleurs des façades), le Petit Moulin aux Vaux de Cernay, près de 200 opérations de restauration du petit patrimoine vernaculaire, etc. (la liste prendrait des pages !) – Bernard, avec la modestie et la sérénité qui le caractérisent, répond « *on peut être fier collectivement* ».

Certes un travail d'équipe mais supervisé avec un tel talent, bravo et respect, monsieur l'Architecte !

MOBILITÉ :

LES ALTERNATIVES FONT DU CHEMIN

Difficultés dans les transports en commun, bouchons interminables, ne serait-il pas temps d'envisager d'autres façons de se déplacer ? Pour nous y aider, diverses propositions nous tendent la main (ou le pouce !). Un ordinateur, un smartphone, une appli, allons déjà faire un petit tour sur le site vianavigo.com



Co-voiturage, auto-partage, auto-stop organisé, vous en avez entendu parler, forcément, dans ces pages ou ailleurs. Avec les perturbations occasionnées par les grèves dans les transports publics, c'est le moment propice pour tester ces alternatives. Toute personne (ou presque) qui circule aujourd'hui en Île-de-France a le réflexe de consulter tel ou tel site internet (ou appli ou GPS) afin d'estimer son temps de trajet, vérifier s'il y a des embouteillages (par exemple sytaadin.fr), emprunter un transport en commun... L'autorité organisatrice des transports de la région, Île-de-France Mobilité (ex STIF -Syndicat des transports d'IdF) met à notre disposition par le biais de son site vianavigo.com un nouveau service qui mérite d'être salué : la centralisation des informations de covoiturage de huit plateformes* partenaires. Mieux encore, le coût de ce covoiturage est offert pendant les grèves ! Vous êtes conducteur ?

Inscrivez-vous sur l'une de ces plateformes et saisissez votre itinéraire, qu'il soit quotidien, pour votre travail ou ponctuel peu importe, il peut intéresser des personnes. Vous êtes passager ? Tapez votre destination, cliquez sur l'onglet « covoiturage » et le site vous indiquera s'il existe des transports en commun en service et/ou un ou des automobilistes prêts à vous accueillir et vous déposer sur leur chemin.

Allons-y ensemble !

En toute honnêteté, j'ai testé en tant que passager... mais n'ai rien trouvé sur plusieurs itinéraires transversaux recherchés. Des amis ont eu plus de chance en direction de Paris. Un tel service nécessite de revoir ses habitudes, d'accepter le partage de places dans sa voiture et de se dire tout simplement que chaque automobiliste dispose d'un moyen de transport en commun : son

véhicule ! Bref, si tous les conducteurs voulaient bien se donner la main et faire une petite place dans leur carrosse, la vie serait vraiment plus belle !

Oui car à deux, trois ou quatre personnes à bord, le déplacement est plus économique pour chacun, plus convivial et, cerise sur le gâteau, cela contribue à lutter contre les embouteillages : mieux vaut quatre personnes dans une voiture que quatre voitures avec une seule personne ! En s'organisant à plusieurs au quotidien, chacun peut aussi prendre sa voiture à tour de rôle. Imaginez, deux à quatre fois moins de voitures sur les routes ! Celles-ci deviendraient plus fluides, les bouchons se réduiraient à pot (d'échappement) de chagrin, tous gagneraient du temps et cela améliorerait aussi la qualité de l'air.

Alors on s'inscrit ? ■

PATRICK BLANC

* Plateformes de co-voiturage partenaires du site vianavigo.com : BlaBlaLines, Clem', Covoit'ici, Idvroom, Karos, Klaxit, Ouihop, Roulez Malin

DES PETITS MORCEAUX DE SOLEIL

Le Parc souhaite encourager la production locale d'énergie photovoltaïque, dans le respect des paysages. Il soutient à ce titre un projet de cadastre solaire qui sera la première étape pour identifier les toits les plus propices à l'installation de panneaux.

Des projets de centrales villageoises sont actuellement à l'étude dans le Parc. En attendant que les modèles économiques soient précisés, on a tout d'abord besoin d'identifier le potentiel local de production. Et justement, l'association Enercity78 œuvre de son côté pour favoriser des projets de production participative d'énergie renouvelable. Elle a souhaité engager une opération de cadastre solaire. Ce projet est lauréat de l'appel à projets Utopies Réalistes du PNR. Ce travail de cartographie détaillé permettra de repérer les toitures propices pour recevoir des panneaux photovoltaïques : elles doivent être bien exposées, suffisamment grandes, et leurs propriétaires doivent aussi être favorables à l'installation de panneaux (ils ne seront pas forcément financeurs, car dans le modèle de financement participatif, certains investissent des parts qui vont financer le matériel, d'autres contribuent en mettant à disposition leur toit).

« En Ile-de-France, tout reste à faire, explique Lee Roy Malac-Allain, co-Président de l'association ». A partir de photos de l'IGN, nous pouvons évaluer le potentiel de chaque toit en fonction de son orientation, de sa superficie et de sa pente. Sur le cadastre solaire en ligne de Nantes Métropole, chacun peut ainsi consulter les informations de chaque toit (production potentielle, puissance installée, CO₂ économisé ...). Deuxième étape : une fois identifiées les toitures les plus intéressantes pour le projet (essentiellement des toits de bâtiments communaux, d'entreprises ou de bâtiments agricoles), encore faut-il s'assurer de la compatibilité paysagère (pas question d'installer des panneaux à côté d'un bâtiment classé) et bien sûr de l'adhésion

du propriétaire. C'est le travail que fera un jeune, recruté en service civique pour six mois, par l'association Enercity78. « Nous allons organiser des réunions publiques pour rencontrer les habitants et les élus des communes du Parc » explique Lee Roy Malac-Allain. Pour lui, la difficulté d'un tel projet réside plus dans la mobilisation citoyenne, que dans le financement, en raison du contrat de rachat de l'électricité qui sécurise l'économie des centrales citoyennes. « Nous visons aujourd'hui une rentabilité proche du livret A, mais ce n'est pas ce qui motive les habitants à participer à un tel projet ». Il s'agit pour chacun surtout de retrouver une capacité à agir concrètement sur son territoire. « Être citoyen, c'est prendre sa part de responsabilité dans le devenir de son lieu de vie », conclut-il. ■

PIERRE LEFÈVRE



Et si vous participiez au projet ?

**Contactez le Parc : b.houquet@parc-naturel-chevreuse.fr
Vous avez moins de 25 ans, des compétences et vous souhaitez effectuer un service civique pour réaliser le cadastre solaire ? leeroy@enercity78.fr**

ORS, TERRE PRÉCIEUSE

CHOIX INNOVANTS ET EXEMPLAIRES POUR LA FUTUR SALLE COMMUNALE DE CHÂTEAUFORT

Sur le dessin, elle paraît sculptée dans la butte. Couverte d'une toiture terrasse végétalisée et bordée de deux murs en pisé dont les flancs semblent taillés dans les strates géologiques de la terre, la nouvelle salle communale de Châteaufort se marie remarquablement au bâti restauré de la ferme du domaine d'Ors qu'elle jouxte.



La construction n'est pas encore achevée mais le plan architectural final et l'édification des murs en pisé, qui resteront apparents côté extérieur et recouverts d'un béton de chanvre isolant côté intérieur, laissent augurer du plus bel effet.

Fluidité des lignes extérieures, minéralité de la conception dans le prolongement des communs du domaine, l'intégration est une réussite. L'appel à projet était contraignant. S'accoler à un bâtiment patrimonial classé, requérir de ce fait l'approbation de la commission des sites, du Parc et de l'architecte des bâtiments de France, se fondre dans le cadre verdoyant de l'espace environnant inscrit comme Réserve naturelle régionale et, objectif premier, répondre aux attentes de la commune qui souhaitait offrir aux Châteaufortains une salle polyvalente apte à accueillir spectacles et vie associative.

La proposition faite par l'architecte Leo Berellini, associé pour ce projet à Roger Elbaz, d'édifier deux murs en pisé à partir de la terre locale et d'insérer la salle dans la pente du terrain comme dans la continuité du pré a séduit les décideurs, le Maire et son conseil.

« Nous avons cherché à dessiner un projet tout en délicatesse, qui disparaisse en quelque sorte aux côtés de la ferme du domaine, qui a son charme et se suffit dans cet espace, confie Leo Berellini. La toiture végétalisée permet de retrouver la clairière naturelle qui était au-dessus. Avec son débord de 2m50 sur les côtés et l'assemblage de verre et d'aluminium qui surmonte les murs, elle semble légèrement flotter, posée telle une feuille sur la structure. La terre est un matériau extraordinaire, l'esthétique de la stratigraphie des deux murs monolithiques apparaît comme si on avait découpé un morceau de sol. Exposés à la lumière

de la fin de journée, les feuillages de la végétation alentour créent des ombres chinoises qui jouent avec le relief du pisé côté chemin d'accès à l'ouest. Je suis ému à chaque fois que je vois ces murs ! C'est merveilleux de pouvoir réaliser des formes contemporaines qui transmettent une sensation, une vibration émotionnelle grâce à des matériaux naturels. »

Une première régionale

La technique ancestrale du pisé, inexistant en Île-de-France, a largement fait ses preuves en région lyonnaise, dans la Bresse, le Dauphiné, le Bourbonnais, en Auvergne, en Bretagne, en Aquitaine, en Beauce et en pays toulousain. Plusieurs voisins européens l'ont utilisée après-guerre : la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne mais aussi la Hongrie, le Danemark, la Suède...

Cette première réalisation francilienne a



La construction des deux murs latéraux en pisé participe aux travaux d'intégration de ce bâtiment, avec l'avantage d'utiliser un matériau prélevé sur site diminuant notablement l'empreinte carbone de ce chantier.



été confiée à l'entreprise coopérative Eco Terre, basée dans le Gard et forte de 30 années d'expérience dans la construction en terre. Le dirigeant Olivier Scherrer et son associée Aymone Nicolas nous expliquent le déroulement de ce chantier et la mise en œuvre de cette technique : « Le pisé est une terre qui se caracté-

rise par sa granulométrie et par son compactage qui lui donnera sa solidité. Selon sa composition, un liant peut lui être ajouté, on parle alors de "béton de terre stabilisé", ajoutant encore de la solidité à l'ouvrage comme ici. La terre crue des deux murs provient de la piste d'accès créée pour le chantier. Plutôt

argileuse, elle a été tout d'abord broyée puis mélangée à du sable limoneux trouvé également sur le site, à des graviers et à 7% de chaux hydraulique naturelle mêlée à du ciment gris. Des volumes de 3m³ sont ainsi préparés. Au sol, un soubassement en béton a été tout d'abord coulé afin d'éviter toute remontée d'eau par capillarité. La terre est ensuite étalée sur 20 cm de hauteur dans la banche, c'est-à-dire le coffrage. Celui-ci doit être extrêmement précis puisque le mur extérieur restera brut et apparent. Le compactage pneumatique réduit cette hauteur de moitié. Le mur monte ainsi par couches successives de 10 cm.

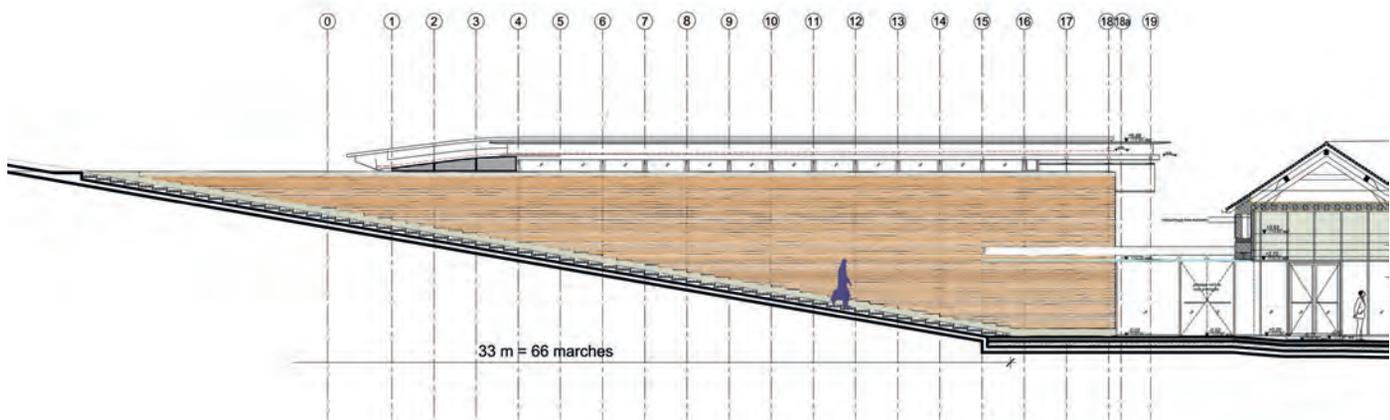
Deux linéaires de 15 et 20 mètres de longueur sur 6 mètres de hauteur au point le plus élevé ont été construits. Leur épaisseur est de 40 cm pour l'un et 60 cm pour l'autre. Il a fallu environ une trentaine de jours à une équipe de 5 compagnons qualifiés pour les édifier. C'est une technique intensive en main d'œuvre, qui fournit du travail alors que les procédés industriels en suppriment.

Les atouts de ce matériau sont multiples, on travaille en circuit court, son aspect tient du paysage et recrée à travers ses strates le temps lent de la géologie !

Dans un autre contexte, un habitat particulier par exemple, la forte inertie de ce type de mur est très intéressante également pour capter la chaleur rayonnante à travers un mur orienté au sud ou encore derrière un poêle à bois. »

Reconnue pour son expertise dans les différents types d'utilisation de la terre dans les constructions (pisé, torchis, brique de terre crue...), Eco Terre participe actuellement à la rédaction d'un guide des bonnes pratiques des murs à techniques patrimoniales pour le ministère de l'Écologie. ■

PATRICK BLANC



LA RACINE

UNE MONNAIE LOCALE POUR ENRICHIR LE TERRITOIRE

Ils arrivent !... Dans quelques jours de nouveaux billets circuleront dans la vallée de Chevreuse. Des dollars ? Des yens ? Non, des Racines, emblèmes de la nouvelle monnaie locale citoyenne du territoire.



5 valeurs mais 20 modèles différents de billets avec des illustrations emblématiques des richesses du territoire : patrimoine, nature, paysages, activités, femmes et hommes célèbres...

1 Racine = 1 euro.
www.laracine-monnaie.fr

Voilà 3 ans que l'idée a germé dans un collectif d'habitants et d'associations : créer une monnaie locale pour soutenir l'économie réelle et le développement local. « Nous sommes dans un territoire proche de Paris où tout va très vite, trop vite, explique Stéphanie Meurger, l'une des 20 membres du conseil d'administration de l'association la Racine. Nous sommes constamment à la recherche du bon rythme pour se ré-ancrer dans notre territoire. » Quand d'aucuns développent des circuits courts ou s'engagent dans la transition écologique, le collectif a choisi de redonner le pouvoir aux consommateurs. Le pouvoir de choisir

et de cibler où va circuler l'argent qu'ils dépensent. Dans le schéma classique, les euros que vous avez donné au commerçant local vont être aussitôt enregistrés ou déposés en banque et ils partent alors dans le pot commun des transactions virtuelles et internationales, pratiqués par nos systèmes bancaires. A l'inverse, en privilégiant la monnaie locale, on sait que notre argent continue de circuler dans l'économie réelle et entre les acteurs locaux, sans intermédiaires, ni commissions. Et comme, on ne gagne rien à épargner cette monnaie, dans les faits, elle circule 3 fois plus vite qu'une monnaie traditionnelle ! C'est d'ailleurs ça l'innovation d'un tel système : créer un sentiment de solidarité et de responsabilité entre consommateurs et professionnels. En payant en Racines, (et en invitant ses commerçants habituels à accepter les Racines), le particulier incite le professionnel à jouer lui aussi la carte du local, du réseau et à soutenir les autres professionnels autour de lui. Et ça marche ! On compte déjà une cinquantaine de monnaies locales en France et les professionnels qui les acceptent ont vu leur chiffre d'affaire augmenter de 3 à 6 %. Ils découvrent aussi très souvent d'autres professionnels du coin qu'ils ne connaissaient pas et qui deviennent alors des fournisseurs ou des prestataires. 86%

des consommateurs découvrent aussi un ou plusieurs professionnels en adhérant à ce réseau.

La richesse se crée quand la monnaie circule

Et le particulier qu'a-t-il à y gagner ? Et bien sans dépenser plus, ses achats ici vont contribuer à faire circuler la monnaie et ainsi soutenir d'autres commerces à côté, d'autres prestataires voisins... pour que la région qu'ils habitent reste vivante, attractive, pour que les paysages ruraux restent entretenus par des producteurs. Autre effet vertueux : les euros échangés par les consommateurs contre des racines sont mis en dépôt (pour garantir la reconversion possible racine/euros) dans une banque choisie parce qu'elle finance des projets éco-responsables et liés à l'économie sociale et solidaire. Et comme, selon le principe légal des réserves obligatoires, une banque peut prêter jusqu'à 9 fois les sommes qu'elle a en réserve, lorsque vous échangez 10 euros contre 10 racines pour les dépenser, et bien sans que cela ne vous coûte rien, vous permettez que 90 euros soient prêtés pour financer une entreprise ou un projet local. Tout le monde y gagne.

Légale et sûre

Imagines par l'économiste Patrick Viveret en 1998, l'usage d'une monnaie locale complémentaire est légal et reconnu au titre de la loi Economie sociale et solidaire 2014.

Sur un plan comptable, tout est simple aussi : la monnaie locale est soumise aux mêmes déclarations fiscales et aux mêmes prélèvements que toutes les autres formes d'encaissement (chèques-déjeuner, carte bleue, chèques, espèces en euros).

Les Racines versées en salaires sont soumises aux mêmes cotisations et déclarations que celles en euros. les billets sont imprimés sur papier banque sécurisé et avec un vernis spécial.

A quand la version numérique ?

Sur le site de l'association, l'adhésion et le règlement en ligne sont déjà possibles. Et l'association travaille déjà sur une application mobile qui permettra de faciliter les paiements entre professionnels ou, via son téléphone, de régler directement son commerçant. Ce sont des étudiants issus du monde de la high tech ou ingénieurs informatiques qui planchent sur ce développement en lien avec la monnaie électronique suisse du Léman qui partage avec la Racine son outil open source. Mise en route dans moins d'un an !

Prenons un exemple. Vous achetez 50 euros de provisions chez Thibaut Fasseur, épicier bio-local-artisanal aux Molières. Vous vous acquittez de votre bien en Racines. Thibaut paiera à son tour ses fournisseurs locaux (maraîchers, artisans, brasseurs) en Racines qui pourront s'en servir notamment pour payer les cours de code de leurs enfants à l'école de conduite cernaysienne. « La Racine valorise les petits commerçants, se félicite Thibaut. Elle nous met en avant et développe une économie circulaire et vertueuse entre nous. »

Des valeurs partagées

« Toutes les entreprises peuvent accepter d'être payées en racine », rappelle Stéphanie Meurger. « Nous avons des commerçants, des professionnels de santé, des professeurs de musique, des professions libérales, des artisans... Pour entrer dans le réseau, il faut juste que ce professionnel s'engage à respecter les valeurs de notre charte. C'est-à-dire, faire circuler cette monnaie, rechercher des fournisseurs dans le tissu économique local, privilégier la production, la distri-

bution et la consommation de produits et savoir-faire locaux et de saison, donner la préférence aux activités économes en ressources ou utilisant les énergies renouvelables. » « L'objectif est d'être le plus incluant possible, précise Stéphanie. On pourrait penser que cette charte exclut d'office tous les magasins franchisés, mais certaines petites surfaces, pourtant affiliées à des chaînes, font le choix d'avoir des produits locaux, ont une autonomie de commande. Donc on ne va pas les refuser par principe. Notre collège de professionnels pourra examiner les demandes au cas par cas et accepter de les intégrer si elles jouent le jeu du local et du réseau. »

Test en juin, lancement en septembre !

Une première phase pilote sur Chevreuse et les Molières va débuter dès le mois de juin avec une vingtaine de professionnels et près de 150 adhérents. Ce sera l'occasion de rôder les aspects logistiques et de voir ce qui peut être amélioré dans l'organisation. A la rentrée, la Racine se déploiera à la fois dans les communes

Pas d'intermédiaire, pas de commissions

L'association qui porte la Racine n'a pas de but lucratif. Elle finance le système (impression billets, site internet, logistique) avec les adhésions annuelles (8 euros pour le particulier et 45 euros pour les professionnels).

Le particulier change ses Euros en Racines dans les comptoirs de change, à sa guise et sans engagement. Il pourra les dépenser chez tous les professionnels du réseau, mais pas les reconvertir en euros.

Pour le professionnel, les racines encaissées peuvent être utilisées pour régler ses factures chez d'autres pros du réseau, pour une part de la propre rémunération qu'il se verse, en part de salaire pour les employés volontaires.

Si malgré tous ses efforts, il reste au professionnel des racines qu'il ne peut dépenser dans le réseau, il peut les échanger auprès de l'association la Racine contre des euros. Une retenue de 1% sera alors appliquée. C'est une somme modeste mais qui symboliquement incite à chercher d'abord des débouchés locaux plutôt que de reconvertir. Elle passera à 2% les années suivantes.

Comme cela ne porte que sur les racines sorties du réseau, c'est beaucoup moins que la carte bleue (entre 0,5 à 2 % de commission à chaque transaction ou les chèques-déjeuner (5 à 8 % par ticket encaissé).

Le Parc naturel a versé des subventions pour le lancement de cette monnaie dont les objectifs de soutien à l'économie locale et aux filières courtes sont tout à fait cohérents avec la Charte du Parc.

qui composent le Parc mais aussi dans d'autres bassins de vie alentours, du sud Yvelines et de l'Ouest de l'Essonne.

« Ces nouveaux billets sont plus qu'une monnaie, complète Stéphanie, ils sont des marqueurs d'engagement. Chaque personne qui en possède affiche ainsi sa volonté de faire vivre son territoire et envoie un message fort de soutien aux artisans et aux commerçants. » ■

HÉLÈNE BINET

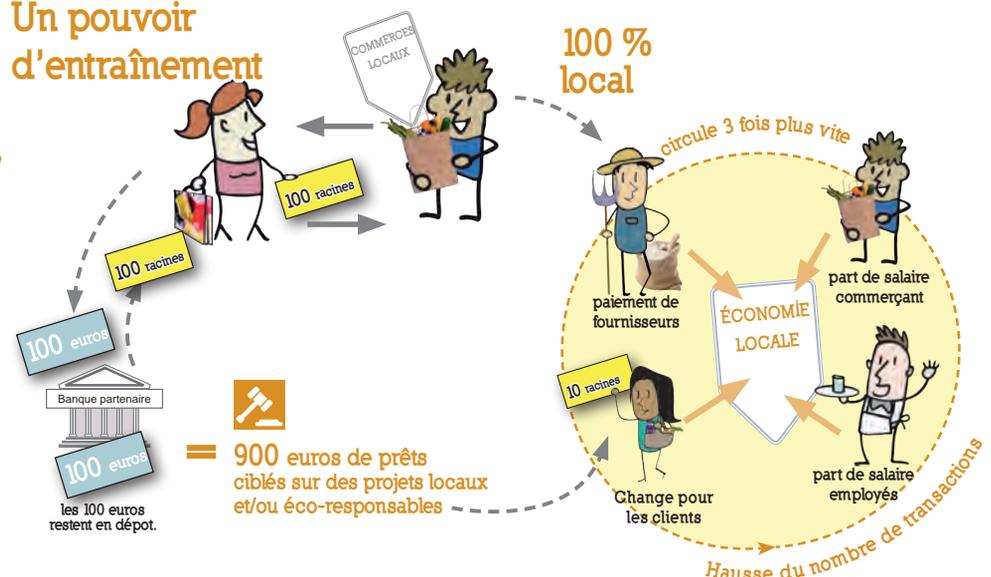
Pourquoi ce nom ?



A l'issue d'une consultation et d'un vote des adhérents le nom « La Racine » a été choisi il y a un an.

« La Racine, c'est la source de vie. c'est un réseau d'échanges qui se développe dans la terre pour y puiser des ressources et nourrir tout ce qui pousse dans les airs. » Un joli symbole qui exprime les valeurs d'échange, de partage et de lien à la terre et qui rappelle la fonction première de la monnaie : elle n'est qu'un moyen pour faciliter les échanges, qui, eux, sont la vraie richesse.

Un pouvoir d'entraînement



VERGER, JARDINS ET PARC BOTANIQUE, TROIS LEÇONS D'AGROÉCOLOGIE

Un verger restauré à Saint-Rémy-les-Chevreuse, deux jardins collaboratifs à Jouars-Pontchartrain et un parc botanique en pleine renaissance au château de Courson, les initiatives s'inspirant de l'agroécologie fleurissent aux quatre coins du Parc naturel.

La renaissance d'un verger

Reinette clochard, Reine des Reinettes, Belle de Boskoop, Belle fleur jaune, Calville blanc d'hiver, Idared, Melrose, Faro ... ce ne sont pas les variétés de pommes qui manquent au verger patrimonial de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Il y a quelques années, dans le cadre du plan de gestion de la Réserve naturelle régionale Val et Coteau de Saint-Rémy, le Parc naturel et la commune de Saint-Rémy s'accordent sur la restauration d'un ancien verger clos rattaché au château de Vaugien. Dès 2012, le Parc déboise cet espace et installe une clôture agricole à des fins de pâturage. Arnaud Bak, chargé d'étude à la mission Nature Environnement, souligne qu'il ne faudra jamais omettre « *de respecter les règles régissant une Réserve naturelle* ». En août 2014, la Commune et le Parc préparent et greffent 160 pommiers qui prendront place dans le verger. Hervé Maucière, architecte et Croqueur de Pommes¹, dessine un projet de 14 rangs de fruitiers palissés sur 1 000 m². « *L'objectif est de transmettre un savoir-faire et de protéger des variétés fruitières en voie de disparition pour constituer à terme, un verger-conservatoire* » explique ce passionné.

Le début d'année 2016 voit la renaissance de cet espace avec l'installation des lignes de palissages et la plantation des premiers arbres grâce à l'implication de 50 bénévoles de l'Association Yvette Vallée en Transition (YVeT).

Week-ends au verger

Au total, ils sont 250 habitants des environs inscrits sur le projet, et pour chaque étape, une quarantaine à intervenir sur le verger, par des plantations, greffes, installation des palissages, taille et conduite des arbres. Aux moments clés, François Moulin, l'ancien responsable du Potager du Roi de Versailles vient sur place, conseiller, transmettre les règles du palissage (cordons, U doubles, palmettes obliques...), de la taille et de la conduite des arbres.

Figuiers, pêchers, cassissiers et groseilliers prennent place contre les anciens murs et trois ruches sont installées sur le site. Les équipes se succèdent durant

l'été. Les services de la ville participent à l'arrosage. En toute saison, on entretient, on plante, on greffe de nouveaux porte-greffes, tandis que l'association intervient dans les écoles, en partenariat avec les lycéens du LVC² ou dans des jardins. Odile, consultante en informatique, vient ici pour « *la qualité du lien social, découvrir et partager* », et Jacques, designer à la retraite, adore ce projet qui « *rend heureux* ». Sylvain, ingénieur agronome, salue cette aventure collective utile pour « *transmettre les savoirs, restaurer le paysage traditionnel de nos vallées et en conserver la mémoire* ». Autant dire que les projets fourmillent : un atelier pédagogique d'arboriculture et de permaculture au centre de Saint-Rémy, un verger-forêt en permaculture et plus de 80 variétés anciennes de pommes et poires...

Pour plus d'informations :

www.facebook.com/yvettevallee.
entransition
yvetransition@free.fr

¹ L'association nationale des Croqueurs de Pommes fédère une multitude d'associations locales autour de la sauvegarde du patrimoine fruitier. ² Lycée de la Vallée de Chevreuse



À Pontchartrain, s'épanouissent deux jardins participatifs



Deux terrains prêtés par la commune de Jouars-Pontchartrain accueillent désormais deux jardins agro-écologiques et participatifs.

La première parcelle, toute proche du collège, est aménagée par des étudiants du Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion (CHEP) du Tremblay-sur-Mauldre qui réalisent des plantations d'arbres et créent une mare pour l'arrosage mais aussi pour servir un objectif pédagogique. Simultanément, certains professeurs du collège créent un Club nature pour les élèves intéressés, et une classe de 6ème Option Environnement est en projet.

Jardin ouvert et accessible à tous

Non loin de là, un autre jardin collaboratif prend forme. Au printemps 2017, Elodie Baudin, habitante de Pontchartrain, relève le défi proposé par la



commune : créer un jardin participatif. Néophyte, la jeune femme s'initie aux techniques de la permaculture, en entreprenant l'aménagement de buttes pour une culture dite en lasagnes, qui superpose les couches de feuilles, de bois mort, etc.

Après avoir créé l'association l'Abond'Ance, Elodie passe tous ses samedis au jardin. « Grâce au paillage, nous évitons au maximum d'arroser, et bien sûr aucun engrais » explique la jeune femme avec enthousiasme.

« Dès le mois de juillet, nous récoltons : tomates à foison, potirons, courgettes, ail, oignons, échalotes, mâche, pommes de terre, carottes, betteraves, tournesol, roquette, épinards, haricots verts ... ».

C'est un jardin ouvert, accessible à tous, qui ne demande qu'à accueillir de nouveaux membres. « Mais attention, ce ne sont pas des parcelles privées » précise Elodie. « A terme, je le vois comme un jardin d'agrément, où les gens viennent passer un bon moment, et pourquoi pas en faire un lieu intergénérationnel en impliquant des personnes âgées ... ».

On découvre ainsi ce potager disposé en rosace et sa spirale aromatique centrale. Elodie ne manque pas d'idées, un jardin médicinal par exemple, un troc de graines et un atelier autour de la fabrication de composteurs en palettes. Et peut-être à la clé de nouveaux adhérents... jardin.participatif.jp@gmail.com





Renaissance d'un parc botanique

retrouver l'harmonie originelle et le dessin du jardin romantique d'antan » explique Patricia de Nervaux.

Chaque année voit de nouvelles plantations. Une partie de l'ancien potager a été restaurée avec un reboisement de fruitiers et une croix d'ifs. Une parcelle inculte a été mise à profit pour l'implantation d'un petit bois de bouleaux. Suite à la tempête de 1999, des chênes ont été replantés, et il faut sans cesse maîtriser l'envahissement. « C'est un travail de longue haleine » résume Patricia de Nervaux, « 40 hectares, c'est très grand ! ». Mais la récompense est à la hauteur du travail accompli, Courson obtient le label Jardin remarquable en 2014, avant d'être consacré Parc botanique en 2016 ; Parmi les projets, la reprise de nouveaux sentiers de promenade, mais aussi diverses initiatives à destination des enfants, notamment ouvrir des parties plus « sauvages », voire créer un itinéraire labyrinthique. « Après la mise en place du Parcours ludique d'Hippolyte, je rêve d'inciter les enfants à redécouvrir la nature, loin des ordinateurs et jeux vidéos ».

01 64 58 90 120
www.domaine-de-courson.fr ■

SOPHIE MARTINEAUD



Le parc du château de Courson déploie ses arbres remarquables, cèdre bleu pleureur, chêne pyramidal en forme de candélabre, cyprès chauve de Louisiane, tulipier de Virginie, épicéa du Li Kiang et d'autres encore. S'il remonte au XVII^e siècle, le parc de Courson prend sa forme actuelle au XIX^e siècle, notamment grâce aux frères Bülher, qui vont introduire des espèces nouvelles, arbres, arbustes et massifs de plantes.

Dans les années 1980, deux couples héritiers du domaine, Hélène et Patrice Fustier, Olivier et Patricia de Nervaux, reprennent en mains le site, faisant notamment appel au paysagiste anglais Timothy Vaughan.

Retrouver le jardin romantique d'antan

A partir des vestiges de l'ancien parc qui a conservé quelques chênes bicentennaires et un if tricentenaire, 15 hectares sont repris à la forêt. Jardin des écorces, petit bois de magnolias, jardin de conifères... plus de 3 000 arbres et arbustes sont replantés. Puis l'étang est remis en eau, les allées sont restaurées de même que la grande serre circulaire héritée du Second Empire. « Notre objectif est de



La Réserve naturelle Val et Coteau de Saint-Rémy

Au cœur de la vallée de l'Yvette, la Réserve naturelle régionale Val et Coteau de Saint-Rémy classée en 2008 est caractérisée par l'importante diversité de ses habitats. Cette mosaïque de milieux humides (aulnaies, zones marécageuses, étangs et mares) et mésophiles (friches, prairies, boisements de bouleaux, chênes et châtaigniers) héberge une multitude d'espèces animales et végétales, soit plus de 1 000 espèces recensées. Parmi elles, une soixantaine d'espèces remarquables, dont le papillon l'Ecaille marbrée rouge, la Mante religieuse, et pour la flore le Polystic à aiguillons et l'Ophrys abeille.

Pour plus d'informations :

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-milieux-et-especes-sites-naturels-remarquables/reserve-1>

<https://www.ville-st-remy-chevreuse.fr/mon-quotidien/cadre-de-vie/environnement/>

SE FAIRE AIDER

POUR CRÉER OU RÉNOVER SON COMMERCE, MODE D'EMPLOI !

Ouvrir sa boucherie, restaurer ou agrandir sa boulangerie... Autant de projets qui parfois, peinent à voir le jour faute de financement ou d'accompagnement. Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse peut guider des porteurs de projet dans les démarches administratives et les aider à obtenir des subventions, notamment auprès du Conseil régional d'Ile-de-France.

En presque 20 ans, les équipes du Parc ont épaulé 420 entreprises dans des projets d'ouverture ou de restauration de commerces. Au bout du compte, le Fisac, le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce -un fonds inscrit au budget de l'Etat- a débloqué 3,25 millions d'euros de subventions.

Depuis 2016, la région Ile de France soutient à son tour le commerce local, via plusieurs nouveaux dispositifs. Désormais, un commerçant prévoyant de rénover sa boutique peut bénéficier de ce que l'on appelle "le pacte rural": 30% de ses travaux peuvent être financés, une subvention plafonnée à 50 000 euros. Un artisan, lui, peut bénéficier d'un coup de pouce avec le dispositif TP'up et recevoir jusqu'à 55 000 euros.

Le Parc les a aidés :

Le Café de la Poste à Montfort l'Amaury

Il y a trois ans, Nathalie Marrière Farroux n'avait qu'un rêve en achetant le restaurant mitoyen à son bar : transformer les lieux en une brasserie conviviale et chic. Elle imagine une verrière de quinze mètres, des matériaux bruts, sobres... Coût des travaux : 100 000 euros. Grâce au bouche à oreille, elle apprend que le Parc peut l'aider à obtenir des financements. "Une aide primordiale! La banque n'a pas hésité et a pris cet appui comme un gage de solidité" explique-t-elle.



Les fromages d'Alexandra à Gif sur Yvette

Il y a deux ans, Alexandra Swolarski troque les open spaces pour le fromage. Elle ouvre sa première boutique à Gif-sur-Yvette. Leitmotiv : proximité et produits de qualité. Bientôt, cette crémière ouvrira un second magasin, en plein cœur de la Vallée de Chevreuse, « le magasin sera différent de ce que l'on voit d'habitude, ce sera très convivial » confie-t-elle. Grâce à l'aide du Parc et aux subventions décrochées, elle pourra embaucher à mi-temps quelqu'un des alentours.



CONTACT AU PARC :

Frédérique Zerafa et Xavier Stephan
01 30 52 09 09

Charcutier Traiteur Thiboult à Chevreuse

Les Thiboult, 40 ans d'expérience, tiennent une charcuterie en plein cœur de Chevreuse depuis 1990. Déjà il y a dix-huit ans, épaulés par le PNR, ils ont fait des travaux dans l'arrière boutique. Il y a un an, ils ont de nouveau sollicité le Parc. « Nous voulions rendre la charcuterie accessible aux personnes à mobilité réduite et avons donc repensé les lieux » expliquent-ils. Résultat: un commerce à la façade soignée, accessible et moderne. ■

DELPHINE THEBAULT



13

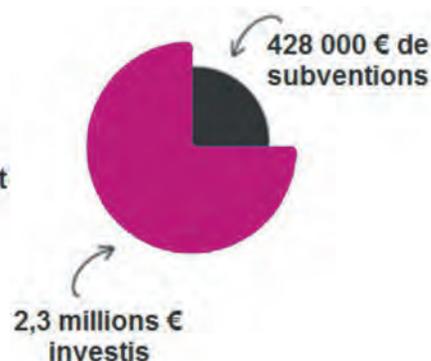
Ainsi en deux ans, sur les 51 communes du Parc



16 entreprises ont bénéficié d'aides



42 emplois ont été créés



AGRICULTURE DE POCHE

A Grosrouvre, sur sa ferme des Alouettes, Ettore Lainé prouve que l'on peut faire de l'agriculture intensivement biologique sur une petite surface.

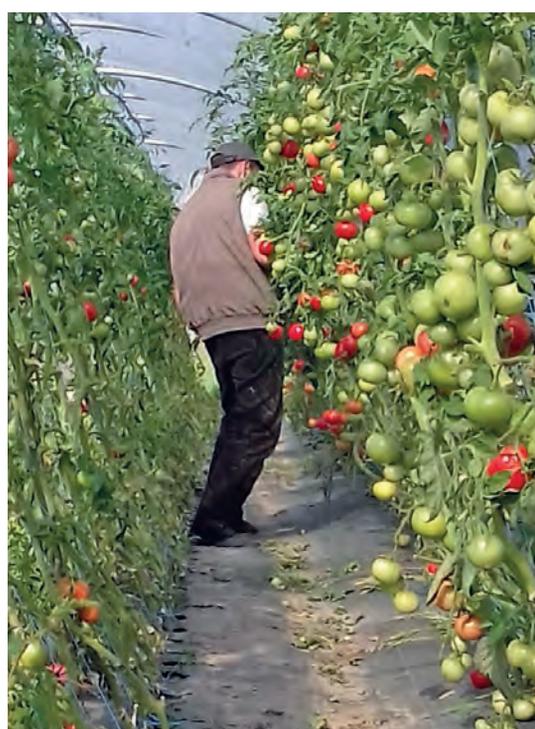
La ferme qui l'a inspiré se situe à près de 6000 kilomètres de l'autre côté de l'Atlantique. A Saint-Armand au sud du Québec, Maude-Hélène Desroches et Jean-Martin Fortier cultivent depuis 15 ans 40 sortes de légumes sur un seul hectare et réussissent à nourrir 200 familles. « *J'ai tout appris dans le livre de Jean-Martin - le jardin maraîcher* - explique Ettore Lainé, installé il y a un an sur 1,5 hectare à Grosrouvre. Un rêve dont il ne se remet toujours pas aujourd'hui. « *Je voulais habiter et travailler sur ma commune. J'ai pu accéder à des terres à moins de 100 mètres de ma maison.* »

Sur son terrain hier occupé par des taureaux et jamais labouré depuis 80 ans, Ettore hérite d'un sol principalement composé d'argile, ce qui n'est pas la panacée pour un maraîcher. Qu'importe, il l'enrichit chaque année de 100 tonnes de compost qu'il fait venir de l'entreprise de gestion des déchets Sepur située à Plaisir. Pour le reste, il s'en remet aux vers de terre. « *Je ne retourne jamais le sol, je recouvre régulièrement mes planches de culture avec des bâches d'ensilage et je laisse la nature faire le reste.* » Le trentenaire soulève alors l'une de ces vagues de plastique noire et contemple. « *Vous voyez tous ces turricules, c'est la preuve que les lombrics ont bien fait leur travail.* »



Les particuliers qui achètent les légumes à la ferme viennent aussi donner un coup de main pour les récoltes. C'est aussi ça la solidarité consommateur/producteur.

Si le grand blond apprécie le concours de certains animaux pour ses cultures, tous ne sont les bienvenus. Le premier travail, quand il est arrivé sur les lieux, a été de protéger intégralement ses champs par une clôture grillagée pour éviter aux cerfs, chevreuils ou autres sangliers de s'inviter. « *Je ne les veux pas dans mon champ*





mais quel plaisir d'apercevoir régulièrement quand je travaille un cerf coiffé, d'entendre le coucou ou les grenouilles coasser. »

Un plan aux petits oignons

Le terrain d'Ettore est parfaitement ordonnancé et compte 160 planches de culture surélevées de 75 cm de large et 25 mètres de long. « Cela permet de désherber et récolter à la main en ayant un pied de chaque côté de la planche, c'est plus ergonomique. » La longueur de 25 mètres qui rappelle celle de la piscine municipale reste aussi psychologiquement acceptable. « On en voit toujours le bout. Le travail semble accessible. » Une partie des planches de culture se trouve sous 900 m² de tunnels habituellement réservés aux fraises et toutes sont en rotation permanente. « Ici, on ne laisse jamais la terre à nu, c'est un principe, » rappelle Ettore. Pour assurer une rotation permanente des 60 légumes différents qu'il cultive, le jeune passionné s'en remet à un grand tableau Excel, « chaque variété ne pousse pas à la même vitesse, il faut 3 semaines pour les radis, 4 mois pour les aubergines, c'est un vrai casse-tête. » Sur sa grande feuille de route, les légumes classiques côtoient des variétés



plus insolites : arroche (sorte d'épinard rouge), pépino (petit melon), rapini (de la famille des brocolis). « Je fais tout de A à Z, même mes plants. » En ce début de printemps, beaucoup sont au chaud dans la cuisine de sa maison et sortent leurs premières feuilles.

Outil familial

« Il y a quand même une information majeure qui manque dans le manuel canadien, ajoute Ettore qui, depuis un an, travaille bien plus qu'avant lorsqu'il était terrassier ou l'un des 10 autres métiers qu'il a effectués. Pour ce genre de culture, il est préférable d'être deux. » « Ça tombe bien, c'est pile au moment où Ettore s'est installé que je me suis retrouvé à la retraite, » explique son père Jean-Louis qui est tous les jours sur la ferme. Géotrouvetout de compétition dans une première vie, il fabrique ici mille outils mécaniques qui facilitent la vie d'un maraîcher. « Mon fils s'appelle Ettore car à sa naissance j'étais en plein dans ma période Bugatti, confesse Jean-Louis en haussant les sourcils. Mais je n'ai pas construit que des voitures, j'ai aussi réalisé des ULM, des vélos... » A la ferme, le jeune retraité s'est occupé de confectionner les 12 portes des serres, des bennes qui s'adaptent au motoculteur, un chariot de récolte à roulettes qui passe pile poil entre les rangs, des godets pour le compost...

« On n'est pas agriculteur pour gagner de l'argent, conclut Ettore néanmoins ravi de sa ferme mais sur son hectare et demi j'espère pouvoir un jour employer une deuxième personne. » Le jeune homme sûr de sa nouvelle orientation professionnelle a plein de projets dans la tête comme la plantation de fruitiers de variétés locales ou anciennes, la production d'œufs biologiques avec environ 250 poules. Et s'il lui reste un peu de temps, il imagine aussi un jour de traverser l'Atlantique pour rencontrer ceux qui l'ont mis sur cette voie : Maude-Hélène et Jean-Martin. ■

HÉLÈNE BINET

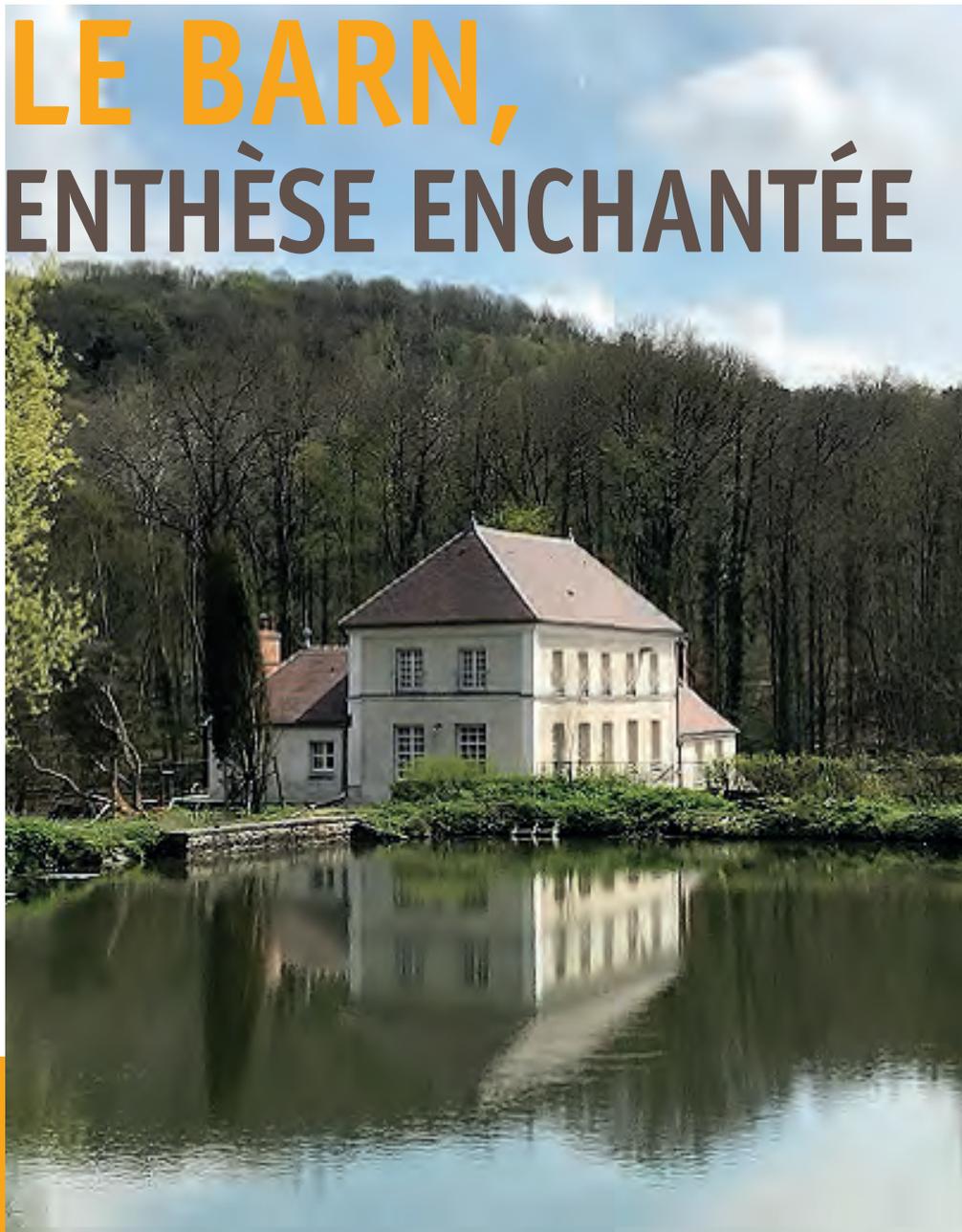
De l'eau pour les alouettes

A son arrivée sur le terrain, un élément majeur manquait : l'eau. Ce problème de l'irrigation indispensable à la culture a trouvé une solution avec la création de deux mares réservoirs, cofinancées par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse à hauteur de 80 %. Elles permettent via une pompe d'irriguer les sept tunnels installés sur le terrain et participent à la biodiversité des alentours de l'exploitation, qui n'est pas mince : l'endroit est riche en mares naturelles, boisements, zones humides et prairies très propices à une flore et une faune exceptionnelles et à la circulation des animaux sauvages.

La ferme des Alouettes vend notamment ses produits à la ferme le samedi après-midi de 15 à 19h.
Téléphone : 06 78 60 78 92

HÔTEL LE BARN, UNE PARENTHÈSE ENCHANTÉE

À Bonnelles en plein cœur de la Vallée de Chevreuse, un nouveau lieu de vie ouvre ses portes : Le Barn, un hôtel 4 étoiles avec tout ce que cela comporte... Et plus encore ! Partage et respect de l'environnement y sont les maîtres-mots.



Hotel Le Barn
Moulin de Brétigny
78830 Bonnelles
01 86 38 00 00
<http://lebarnhotel.com/>

Il y a un an au Moulin de Brétigny -un site de 32 hectares sur lequel ruisselle la Gloriette-, il n'y avait rien. Enfin si : deux vieilles granges des années 50 trônaient au cœur de la propriété. Plus en contrebas, un superbe moulin encore dans son jus était complètement vide. Aujourd'hui Le Barn, en référence à ces granges américaines dans lequel blé et autres céréales sont stockés, est un luxueux hôtel.

Avant que ce lieu magique soit transformé, des années se sont écoulées. William Kriegel, propriétaire des lieux et du Haras de la Cense voisin, a toujours voulu faire du Moulin de Brétigny un lieu d'accueil.

Sur le bureau du maire de Bonnelles, Guy Poupart, il a déposé bon nombre de projets, mais pendant longtemps, aucun n'a été validé. Pas facile de se mettre d'accord sur une proposition qui ne dénature pas les lieux... "Nous tenions absolument à ce que cet endroit magnifique soit préservé. La vallée de la Gloriette est classée au titre des espaces paysagers protégés... Mais finalement, William Kriegel a fait une proposition qui

correspondait parfaitement à nos attentes" raconte Guy Poupart. Les espaces naturels y étaient préservés, les bâtis existants réhabilités.

Histoire et nature préservées

Une fois le feu vert donné, William Kriegel, Edouard Daehn le chef de projet et ses équipes, la municipalité de Bonnelles et le Parc naturel ont travaillé ensemble. "Ce qui nous apparaissait au début comme contraignant, concède Edouard Daehn, s'est avéré être un véritable atout". En effet, regrouper tous les logements a permis de préserver les fonds de prairie et d'éviter les "passoires thermiques", comme cela peut être le cas pour des petits chalets disséminés dans une forêt. "Sans compter que si nous avions détruit la grange et le moulin, nous aurions complètement anéanti l'histoire de ce lieu", admet-il.

Pari réussi ! Après un peu plus d'un an de travaux d'aménagement et de réhabilitation, le Barn a ouvert. Ses deux granges ont été entièrement restaurées et une troisième, sur le même



modèle, est venue s'ajouter. Dedans : soixante-treize chambres avec une vue exceptionnelle sur le parc. *"Nous avons aussi pensé aux randonneurs et VTTistes qui voudraient faire une étape... Ou aux couples d'amis avec beaucoup d'enfants et nous proposons deux dortoirs"*, décrit-il. Le Moulin lui, est refait à l'identique, mais le lieu s'est transformé en havre de paix avec hammam, sauna et bains nordiques. Juste à côté, les deux restaurants ont été aménagés dans un esprit chic et bucolique. Aux murs, des herbiers sont accrochés : *"chaque plante a été soigneusement cueillie au sein même de la propriété"*, se plaît à préciser Vincent Leveillé Nizerolle, le directeur de l'hôtel. A deux pas, un manège à la luminosité apaisante a été construit pour accueillir les cavaliers du Haras de la Cense voisin. *"L'esprit campagne est bien là, non pas comme un citadin pourrait l'imaginer - avec ses maisonnettes au toit de chaume-, mais revisité pour une vision contemporaine"*, en résumé.

Poêles en faïences et potager

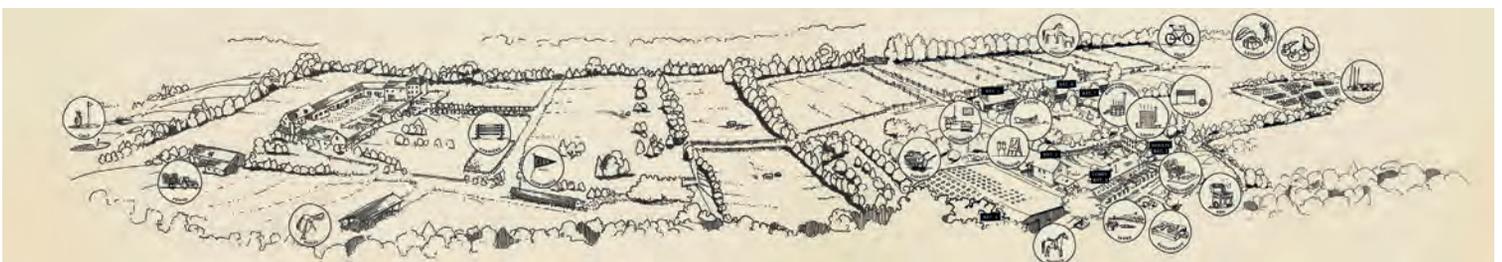
Finalement, le Barn ne ressemble à aucun autre hôtel de la région. Son cadre est exceptionnel, la façon d'y résider aussi... Mots d'ordre? Convivialité et partage. *"Il ne s'agit pas d'un hôtel où les clients de la chambre 301 et 302 ne se connaissent pas. Notre souhait, c'est que ceux qui viennent se sentent comme dans leur résidence*

secondaire", explique le directeur. Dans ce 4 étoiles, on peut ainsi passer un moment agréable auprès des énormes poêles en faïence, en chaussons. On peut aussi laisser son matériel d'équitation ou les jouets des enfants dans des casiers, afin de les retrouver lors du prochain séjour. Les clients tentés par un petit-déjeuner au lit, trouveront quant à eux dans leur chambre leur propre vaisselier, pour se sentir comme chez eux. Pas question non plus, côté restaura-

tion, de servir des produits du bout du monde. *"Nous voulons absolument travailler avec des producteurs locaux, qu'ils nous amènent leur savoir-faire, leur richesse"* martèle Vincent Leveillé-Nizerolle. Au fond de la propriété, 5000 m² de terre accueillent un potager pour un maraîchage raisonné, sans pesticide et sans engrais. Ceux qui le veulent peuvent d'ailleurs aller y choisir leurs produits, bottes aux pieds, pour ensuite les cuisiner avec la Cheffe.

Enfin, dernier atout du Barn : ses activités. Si l'équitation fait partie des lieux, les randonneurs ne sont pas en reste ! Le GR 11, le chemin de Saint Jacques de Compostelle et la Véloscénie qui relie Paris au Mont Saint-Michel, passent de part et d'autre de la propriété... Les golfeurs trouveront leur bonheur à une poignée de kilomètres de là, à Rochefort en Yvelines. *"Que l'on soit un touriste de passage, un habitant des environs qui veut passer quelques heures au Barn, l'idée est que l'on n'ait plus envie de quitter les lieux"* résume-t-il, le sourire aux lèvres. ■

DELPHINE THEBAULT



QUAND LES ARTISTES METTENT EN LUMIÈRE LE PATRIMOINE

18

Afin de mettre en avant son annuaire culturel, le Parc valorise pendant toute l'année 2018 les lieux et acteurs culturels du territoire sous plusieurs formes : ateliers d'écriture avec les bibliothèques (Histoires d'ici) ; mais aussi projet culturel commun aux équipements culturels autour du jardin et, enfin, valorisation de sites patrimoniaux par des acteurs artistiques locaux : Aux artistes le patrimoine !

Dans un premier temps, dix sites ont été choisis par un groupe de travail issu de la commission Patrimoine et Culture. « *Les lieux retenus se devaient d'être représentatifs de la diversité du patrimoine dans le Parc et géographiquement bien répartis sur le territoire* » détaille Sophie Dransart, chargée de mission Patrimoine et Culture, non sans ajouter « *et bien souvent méconnus du public* ». Par la suite, les acteurs culturels du Parc, artistes, collectifs, associations ont été sollicités dans le cadre d'un appel à projet, pour proposer une réalisation artistique inédite imaginée spécifiquement pour l'un des sites de leur choix. Grâce à une subvention de la DRAC Ile-de-France, complétée à parts égales par le Parc, l'aventure a pris forme et 2018 sera une année de rendez-vous entre ces lieux et ces artistes.



10 lieux, 10 artistes

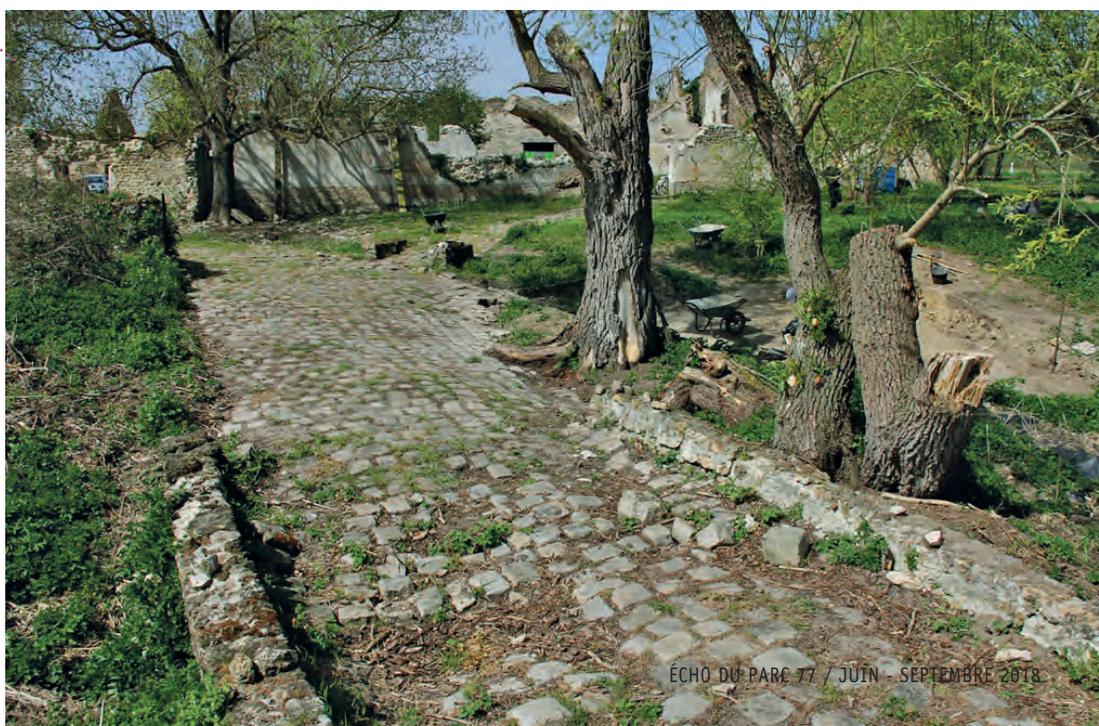
Au **château de Pinceloup** sur la commune de Sonchamp, il sera question de poésie, de littérature et d'art plastique. A la croisée de l'histoire du lieu et de son usage actuel atypique : l'école Le Nôtre forme des jeunes aux métiers de l'horticulture et une installation plastique et sonore composée par les élèves investira la galerie du rez-de-chaussée, orchestrée par la Maison Aragon Triolet.



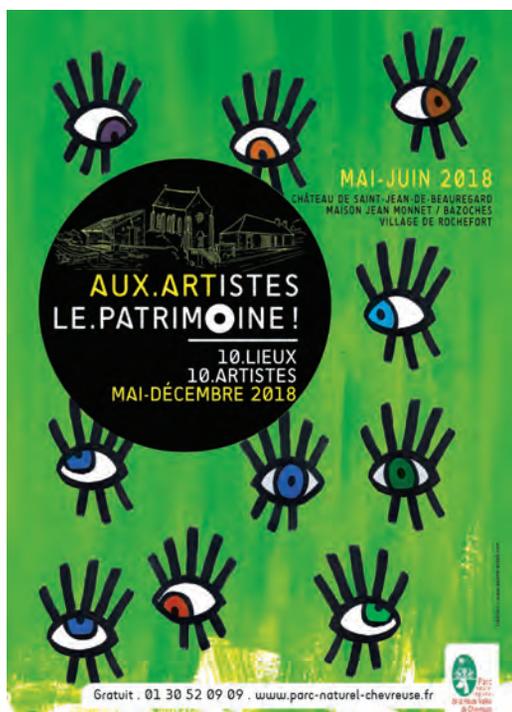
Aux **étangs de Hollande**, le temps sera suspendu pour 54 minutes de film résumant 2 ans de vie de ce royaume aquatique. Immersion au cœur de la nature d'Alexis Boullay, sans voix off, au fil des saisons, des plantes, des animaux et des paysages en mouvement, le spectateur embarquera pour un voyage sensoriel, écologique et poétique.

19

La **ferme d'Ithe** accueillera un festival à ciel ouvert, sous la houlette du Conservatoire de Musique et de Danse de Jouars-Pontchartrain. Marche dans la plaine et musique ambulante pour découvrir l'ampleur de Diodorum et évocation des strates de l'histoire gallo-romaine à nos jours à travers lectures, exposés et mini-concerts de musiques des différentes époques, au coeur du site archéologique.



Un jardin citoyen européen est en gestation à la **maison Jean Monnet** à Bazoches, hémicycle végétal autour des fleurs emblématiques des 28 pays de la Communauté. L'association Paradeisos-Jardins européens a prévu d'associer plusieurs générations à l'élaboration de ce jardin participatif, qu'elle présentera au public en plusieurs étapes.



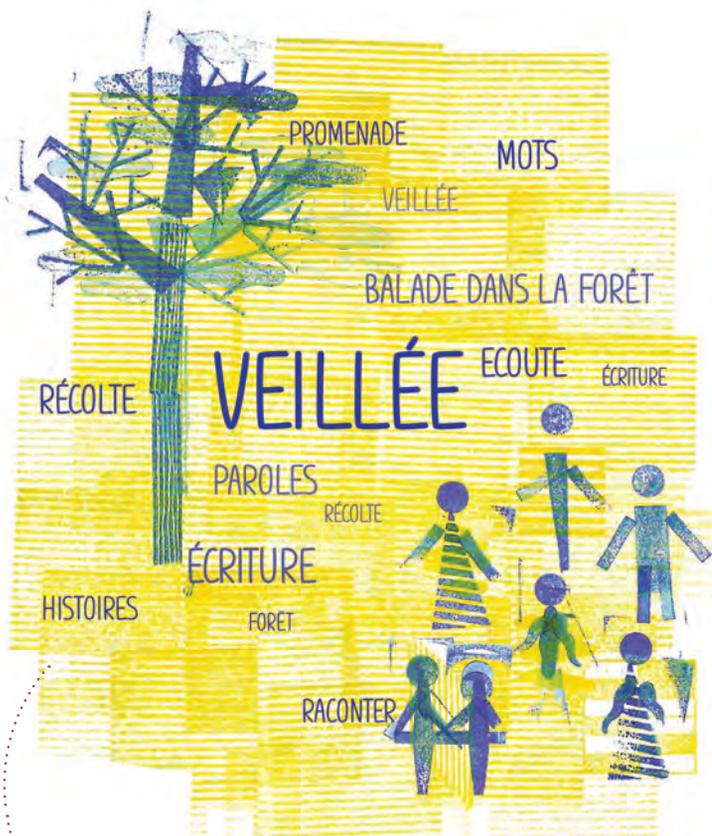
Au château de **Saint-Jean-de Beaugard**, les artistes Cécile Dachary et Caroline Fontaine ont investi l'un des parterres des jardins. Réminiscence des ombrelles d'autrefois, 100 parasols décorés de géométries inspirées des jardins à la française sublimeront la perspective visible depuis la terrasse.

Bibliothèques et ateliers d'écriture

Un sage de la forêt d'Yveline décide de transmettre son savoir à son neveu. Celui-ci part à la rencontre des habitants de dix communes du Parc pour collecter leurs histoires. Sous la houlette des bibliothèques intéressées, en collaboration avec Le Labo des Histoires, les jeunes de 8 à 16 ans ont été conviés à participer à l'écriture de ce récit commun. Où il sera question des tanneurs de Chevreuse, de Gassendi l'astronome sous le ciel du Mesnil, des carriers de Cernay ou encore de l'avion américain tombé à La Celle-les-Bordes en 1944... Sophie Humann, auteure jeunesse, imaginera le début et la fin de l'histoire publiée à l'automne.



Rochefort-en-Yvelines sera le théâtre d'une à une déambulation visuelle et musicale dans ses ruelles médiévales. Jean-Yves Cousseau nous emmènera au fil de ses photos, au royaume des mains, celles des lavandières, des bâtisseurs, des tailleurs de pierre, tandis qu'Isabelle Olivier accompagnera de sa harpe l'ensemble de la déambulation.



A la **ferme de Beurain**, au Mesnil-Saint-Denis, Valérie Loiseau, graveur sculpteur, se propose de créer 16 kakémonos, trait d'union entre la ferme et le paysage agricole. 16 estampes, sur lesquelles gravures avec effets de tessiture et jeux de superpositions évoqueront les sillons de la terre, le rythme répétitif des parcelles en cultures, ondoyant à la lumière et aux vents.



C'est à une veillée artistique près du **Chêne de l'Ascension** à Saint-Léger, que nous convie la compagnie des Armoires Pleines. Après une marche exploratoire, un spectacle poétique évoquera la forêt, inspiré par des récits imaginés à l'occasion d'ateliers d'écriture avec les habitants...

En route sur le **Sentier des Maréchaux** et sa carrière de grès, où le potier céramiste Jean Guevel rendra hommage aux carriers. Il a imaginé un ensemble de cloches, tubes et carillons, outils sonores d'englobe et d'émail, suspendus aux arbres et dans les rochers, qui feront écho aux coups de pic et voix des ouvriers d'antan.



A Poigny-la-Forêt, les ruines de **l'abbaye des Moulineaux** offrent un saisissant témoignage du passé. L'artiste plasticienne Cécile Dachary a choisi de lui redonner vie à travers une « maquette » de motifs ajourés tout en transparence, inspirés des entrelacs de la dentelle et des enluminures des livres d'heures, installée au cœur de l'ancien prieuré. ■

SOPHIE MARTINEAUD

Programmé détaillé disponible sur www.parc-naturel-chevreuse.fr

COMMENT ENRAYER LE DÉCLIN DES OISEAUX ?

Les scientifiques s'alarment : partout en France, en milieu rural comme en ville, les populations d'oiseaux battent de l'aile... Quelles en sont les causes ? Et quelles solutions ? Observateur attentif du problème, le Parc multiplie les actions pour refaire chanter l'avifaune.

Au printemps, c'est le grand ballet. Pépiements et battements d'ailes enchantent notre environnement : les oiseaux sont de sortie ! Oui... mais les arbres en comptent moins qu'avant. En ville comme dans les champs, les populations diminuent progressivement depuis des années. Les derniers résultats de l'étude STOC (Suivi temporel des oiseaux communs), observatoire de sciences participatives porté par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) depuis 1989, font froid dans le dos : en 17 ans, en France, les populations d'oiseaux des campagnes ont diminué d'un tiers en moyenne ⁽¹⁾.

Pour les spécialistes, ce n'est pas une surprise. « *La situation est très inquiétante* », déclare Grégory Patek, ornithologue et chargé d'études environnement au Parc, qui observe les oiseaux de la Haute Vallée de Chevreuse depuis dix ans. Avec ses collègues et des associations naturalistes comme Atena 78, le CERF et Bullion-Bonnelles Nature, il réalise régulièrement des comptages, des sessions d'écoute sur des zones « témoins », installe des filets pour capturer en douceur les oiseaux et les observer, avant de les relâcher. Chaque année, en juin, ils font l'inventaire des nichoirs naturels : où sont-ils installés, sont-ils occupés, hébergent-ils des petits ? Parfois, ils posent des bagues aux oisillons sortant du nid : de précieux indices pour suivre les déplacements et voir si le milieu est encore favorable ... Résultat : « *Toutes les espèces diminuent peu à peu. la Huppe fasciée ou le pipit farlouse, par exemple, un oiseau des prés très commun il y a encore cinquante*



Opération baguage à Maincourt pour suivre l'évolution des populations d'oiseaux communs (programme STOC du Muséum d'Histoire naturelle)

ans, ne se rencontrent quasiment plus aujourd'hui. » La pie-grièche écorcheur, oiseau migrateur qui apprécie les haies, milieux ouverts et épineux, ou la chevêche - petite chouette des prairies et vergers -, voient également leur population diminuer.

Réenchanger les espaces

Quelles sont les causes d'un tel déclin ? D'abord, l'altération des habitats naturels : lorsque des bâtiments viennent remplacer une prairie, lorsque des haies ou des arbres sont coupés, ce sont autant de



(1) Publication mars 2018, avec les données CNRS sur la zone-étude de Chizé. Plus d'informations sur les données nationales STOC : <http://vigienature.mnhn.fr>



Linotte Mélodieuse

niches écologiques, propices à l'abri, l'alimentation ou la reproduction des oiseaux, qui disparaissent. De même, les champs cultivés en agriculture intensive, très homogènes, leur offrent peu d'habitats. Surtout, que ce soit le particulier ou le professionnel, l'usage des pesticides et des produits chimiques détruisent un nombre important d'insectes et de végétaux... donc la nourriture première d'une grande partie des oiseaux.

Heureusement, des solutions existent. Objectif : enrichir la biodiversité végétale et faire revenir les insectes pour, en bout de chaîne, doper l'avifaune. Comment ? En limitant les intrants chimiques ou, précise François Hardy, chargé de la mission nature/environnement, « en enrichissant la trame paysagère des zones agricoles. C'est-à-dire, en replantant des herbacées, des arbres et arbustes, des haies, pour recréer une moquette végétale vivante et des couloirs écologiques, propices à la circulation des espèces ». Retarder les fauches – idéalement, à la mi-juillet – permet aussi d'éviter de blesser les petits nichés au sol, et aux insectes de prairie d'achever leur cycle de reproduction... Les oiseaux insectivores trouvent ainsi de délicieux coléoptères ou orthoptères. Ou bien, créer ou restaurer des mares : autour d'un point d'eau peut s'implanter un saule, et son cortège de plantes, insectes et animaux.



Pic o pellegri

Toutes ces bonnes pratiques sont soutenues par le PNR, à travers des aides financières et logistiques. Les techniciens du Parc s'adonnent également à la construction et l'installation de nichoirs, en milieu naturel ou dans les communes. Ainsi dans plusieurs communes, dont Bullion, des dizaines de nids pour hirondelles ont été installés sous les toits, avec l'aide des écoles, et depuis, ça piaille sévère ! D'autres exemples d'actions bénéfiques ? En 2010, 3 km de haies ont été plantées dans une exploitation agricole à Jouars-Pontchartrain. Depuis, l'exploitant a vu voler le bruant jaune... une espèce en déclin, non observée sur le Parc depuis une décennie. « Et à Méré, grâce à un agriculteur céréalier qui a laissé une parcelle de 40 hectares en prairie, nous avons vu revenir le tarier pâtre, en un an ! » s'anime Grégory Patek, qui conclut, avec François Hardy : « Il y a certaines espèces que nous avons perdues et ne pourrions retrouver. Mais si nous prenons les bonnes décisions, nous pouvons, très rapidement, ralentir le cours des choses. » Alors, prêts pour l'envol ? ■

CÉCILE COUTURIER



Tarier Pâtre



Pie-Grièche Ecorcheur

Dans mon jardin, je fais quoi pour les oiseaux ?

Quelques astuces :

- ne pas utiliser de produits chimiques et pratiquer un jardinage écologique (paillage, plantes répulsives, etc.),
- espacer les tontes, laisser a minima une zone de 10 m² non tondue : les oiseaux pourront ainsi circuler de parcelle en parcelle pour y piocher des insectes,
- cultiver des plantes autochtones : marguerite, sauge, achillée millefeuille, carotte sauvage,
- éviter le thuya et le laurier, et choisir le charme, l'aubépine ou l'églantier pour de magnifique ambiances champêtres (liste des essences de l'opération Plantons le paysage),

Pour découvrir d'autres pratiques favorables à la biodiversité, consulter le Guide éco-jardin du Parc : www.parc-naturel-chevreuse.fr > Une autre vie s'invente ici > Jardins au naturel



Au petit Moulin des Vaux de Cernay

Juin – mi-septembre

Pour toutes les animations, comprises dans le tarif d'entrée au musée, l'inscription est obligatoire (sauf mention spéciale) au moins 48h à l'avance.

Réservation et renseignements :

par mail : petitmoulin@parc-naturel-chevreuse.fr ou

par tél. : 01 30 88 70 86 (accueil Petit Moulin).

DÉCOUVRIR

Les 1^{er} et 22 juillet, 12 et 26 août

Visite guidée du Petit Moulin. Découverte du musée dédié au paysage exceptionnel des Vaux de Cernay. Sa formation géologique qui remonte à plusieurs millions d'années, son évolution au cours de temps et son patrimoine hydraulique (présence d'une chaîne des moulins) et sa représentation par la colonie des peintres paysagistes de Cernay au XIX^e siècle. Durée : 1h15 environ, sans inscription au préalable.

SE CULTIVER

Samedi 23 juin à 14h30

Conférence « Géologie et géomorphologie des Vaux-de-Cernay. Les clefs pour comprendre la formation du paysage » par François BÉTARD, Maître de Conférences en géographie physique, Université Paris-Diderot (Paris 7).

Chaos rocheux, pentes escarpées, cascates... Tels sont les éléments du paysage qui font des Vaux-de-Cernay l'un des sites les plus pittoresques d'Île-de-France, en plein cœur du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Pour comprendre ce paysage, le visiteur est plongé dans une histoire géologique vieille de 30 millions d'années ! Mémoire de la Terre, les roches et les reliefs des Vaux-de-Cernay ont aussi enregistré une partie de la mémoire des Hommes, depuis la préhistoire (abris sous roche) jusqu'à l'époque contemporaine (carrières de grès et de meulière).

Public : adultes • Durée : environ 1h • Pour toute la famille



Dimanche 24 juin à 14h30 et Dimanche 9 septembre à 15h

Balade contée « Le moulin à paroles » avec Caroline Gilly.

Dimanche 10 juin

Pique-nique des peintres paysagistes

Revivez l'époque des Peintres paysagistes dans les Vaux de Cernay !

De 11h à 17h : Personnages costumés, peintres peignant sur le motif, saynètes de l'époque au temps des peintres, des auberges, des excursionnistes... Un moment convivial autour d'un déjeuner pique-nique, le bal et les jeux d'autrefois pour petits et grands !

Entre libre, sans inscription.

S'AMUSER PENDANT LES VACANCES POUR LES ENFANTS

Mercredi 11 juillet à 15h et Mercredi 1 août à 15h

Enfants de 6-12 ans

Atelier : « Petits peintres en herbe » par Aurélie Erlich.

Sur les traces des artistes paysagistes nos petits peintres en herbe partiront à la découverte de la peinture de plein air et réaliseront leurs propres tableaux.



Samedi 16 et dimanche 17 juin

Randonnée culturelle de 2 jours, visite du domaine de Rambouillet, et du petit Moulin des vaux de Cernay et ils dorment aux Hauts Besnières...

jeudi 21 juin

Solstice d'été et coucher de soleil aux étangs puis balade Nocturne. 3h d'émotions intense

samedi 23 juin

Balade 1/2 journée en foret Rambouillet

vendredi 29 juin

Coucher de soleil aux étangs puis balade Nocturne. 3h d'émotions intense

Infos et resa www.equievent.fr ou contactez Emilien au 06.83.94.02.55



LES ATELIERS MÉDIÉVAUX

En route pour une nouvelle aventure !

Ateliers sur inscription. Informations et réservation :
escapadesdanslart-info@yahoo.fr ou 06 74 19 52 85

AuréliE ERLICH

Conférencière Nationale
www.facebook.com/escapadesdanslart

Atelier « La mode vestimentaire au Moyen-Age »

Mercredi 18 juillet à 15h00

Comment s'habillait-on ? Quels sont les tissus utilisés ? Venez découvrir la mode au Moyen-Age en réalisant un accessoire de mode. *Enfant 6-12 ans. Tarif: 4 euros par enfant*

Atelier « Blason au Moyen-Age »

Mercredi 25 juillet à 15h00

A quoi servaient les blasons ? Qui les utilisaient ? Comment étaient-ils fabriqués ? La réponse à toutes ces questions, lors de cet atelier où vous réaliserez votre propre blason.
Enfant 6-12 ans. Tarif: 4 euros par enfant

Atelier « calligraphie et enluminure au Moyen-Age »

Mercredi 29 août 15h00

Venez découvrir l'écriture de l'époque à travers cet atelier de calligraphie et repartez avec votre prénom calligraphié.

Enfant 6-12 ans. Tarif: 4 euros/ enfants

Le Moyen-Age des Tout-Petits : visite atelier Parents-Enfants

Le 21 juillet à 16h00

Château de la Madeleine

Petits chevaliers et princesses, partez à la découverte du Moyen-Age, des secrets des chevaliers et de leurs blasons. Chaque enfant repartira avec un blason qu'il aura fabriqué.

Durée : 45 min à 1h. Enfant de 3 à 6 ans accompagné d'un parent. Tarif : 4 euros. Sur inscription.

BALADES NATURE ET PATRIMOINE

Stéphane Lorient

animateur patrimoines du Parc

Gratuit sous réservation 01 30 52 09 09

Litière ou Paillages pour un Jardin Naturel

Dimanche 8 juillet à 10h30

Les feuilles et tous les résidus de tontes, de tailles, de coupes, également de résineux n'acidifiant pas le sol, déposés en litière au pied des plantes vous donneront un jardin sain et autosuffisant. Les arrosages, bêchages, intrants, traitements même biologiques et le désherbage systématique deviennent obsolètes...

Pour un Moyen-âge ludique.

Jeudi 12 juillet à 14h30

Château de la Madeleine.

Durée 1h30. Public familial (à partir de 8 ans)

La chronologie médiévale de Chevreuse sur cinq siècles permet également d'aborder la vie quotidienne dans une nature peu domestiquée.

Plantes sauvages comestibles

Dimanche 15 juillet à 10h30

Château de la Madeleine

Durée 1h30 (20 personnes maximum)

Les mauvaises herbes de nos jardins deviennent bonnes et pas seulement pour l'homme...



Sur les traces des peintres paysagistes

Samedi 7 juillet à 14h30 & Samedi 25 août

Cernay-la-ville

A la fin du XIX^e siècle, Cernay fut un haut lieu de la peinture paysagiste française et l'école de Cernay égalait en notoriété l'école de Barbizon. Une balade dans les pas des peintres paysagistes qu'inspiraient ces lieux.

Visite de la collection de la mairie de Cernay.

Boucle 3km. Durée 2h30

La forêt en été

Samedi 21 juillet à 14h30 & Samedi 1^{er} septembre

Poigny-la-forêt

Agréable pour les promeneurs en quête de fraîcheur, la forêt l'été nous apportera un bel exemple de diversité faunistique et floristique.

Observons les graines prêtes à se disperser, soyons attentives et attentifs aux jeunes oiseaux qui quittent leur nid. Une promenade pour découvrir la vie de la forêt : arbres, fleurs des bois, traces d'animaux.

Boucle 6km. Durée 3h.

Les petits curieux aux Vaux de Cernay

Samedi 28 juillet à 14h30 & Samedi 8 septembre

Cernay-la-ville

« Comment fonctionne un moulin ? D'où viennent les gros blocs de pierre des Vaux de Cernay ? Est-ce la nature ou les hommes qui ont creusé l'étang ? Quels sont ces arbres et ces fleurs le long de la rivière ?

Apprenons l'environnement du site des Vaux de Cernay tout en s'amusant.

Boucle 3km. Durée 2h30 à 3h.

Biodiversité à Maincourt

Mercredi 18 juillet à 14h30 & Mercredi 05 septembre

Maincourt

Découvrons la biodiversité sur le sentier des marais de Maincourt : identifions les plantes spécifiques des marais, écoutons le chant des oiseaux qui y vivent, observons les libellules et papillons qui se reproduisent sur le site. Tentons de comprendre le rôle des marais ... Cette balade guidée permettra de mieux apprécier les actions à mener pour préserver l'environnement.

Boucle 3km Durée 2h30.

Inscription par mail auprès du guide-accompagnateur :

solen.boivin@sortiesnature78.fr
ou par téléphone : 06 18 86 39 75.

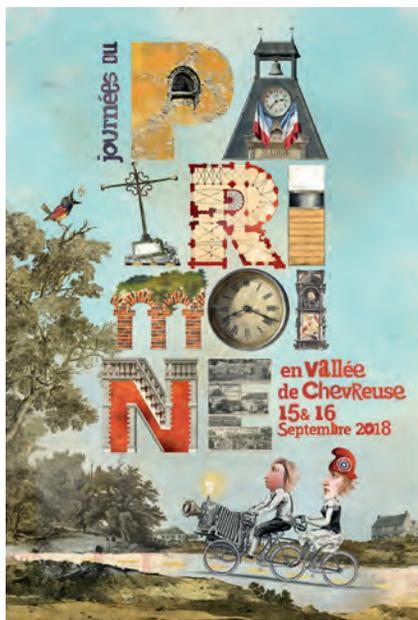
Prévoir des chaussures de marche ou des bottes et des vêtements adaptés aux conditions météo.



Journées du patrimoine

15-16 septembre 2018

L'art du partage



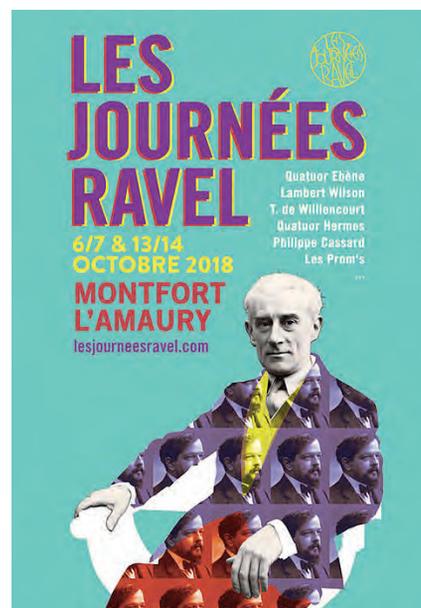
Cette année encore propriétaires, communes, associations se mobilisent pour ouvrir et faire découvrir les richesses patrimoniales du Parc autour du thème du partage. Retrouvez toutes les ouvertures et propositions dans le programme édité par le parc.

Les équipements culturels du Parc vous ouvrent leurs portes, les 29 et 30 septembre 2018.

Musées, maisons de personnalités, centre d'art, lieu de résidence et de création sont autant de pôles culturels qui vous accueillent au détour des chemins du PNR. Sous la houlette du Parc, ils ont décidé de se réunir cette année autour de la thématique des jardins et de la déployer par des propositions artistiques et des visites originales. Poussez leurs portes à l'automne pour de nouvelles découvertes...



www.helium-artistes.com



Aux artistes le patrimoine !

10 lieux magnifiés par des artistes...

Installations plastiques, déambulation musicale et visuelle, création d'un jardin symbolique, installation sonore et poétique, veillée théâtralisée... autant de manières, chacune nouvelle et unique, de découvrir ou redécouvrir ces lieux de patrimoine du Parc tout au long de l'année 2018. Alors suivez la piste de la culture !



Les équipements culturels du Parc vous ouvrent leurs portes

les 29 et 30 septembre 2018

Musées, maisons de personnalités, centre d'art, lieu de résidence et de création sont autant de pôles culturels qui vous accueillent au détour des chemins du PNR. Sous la houlette du Parc, ils ont décidé de se réunir cette année autour de la thématique des jardins et de la déployer par des propositions artistiques et des visites originales. Poussez leurs portes à l'automne pour de nouvelles découvertes...

